

DEFAILLANCES D'ENTREPRISES 3^e trimestre 2009

C. DRIGNY- MERIEL
Service Statistique

Au 3^e trimestre 2009, le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales a enregistré 2 087 défaillances d'entreprises en Ile-de-France.

Le nombre de défaillances d'entreprises comptabilisées au cours des quatre derniers trimestres est supérieur de 3,1 % à celui des quatre trimestres précédents. Sur la même période, le nombre d'entreprises défaillantes croît plus fortement au niveau national (+16,2 %).

Les secteurs d'activités les plus touchés par les défaillances d'entreprises appartiennent majoritairement au secteur tertiaire. Il s'agit principalement des activités immobilières, des activités financières et des transports. Dans le secteur de la construction, le nombre des défaillances baisse de 3,4 %.

Le nombre de défaillances augmente dans tous les départements de la grande couronne et dans le Val de Marne. Il ne varie pas dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis et diminue à Paris (-7,2 %).

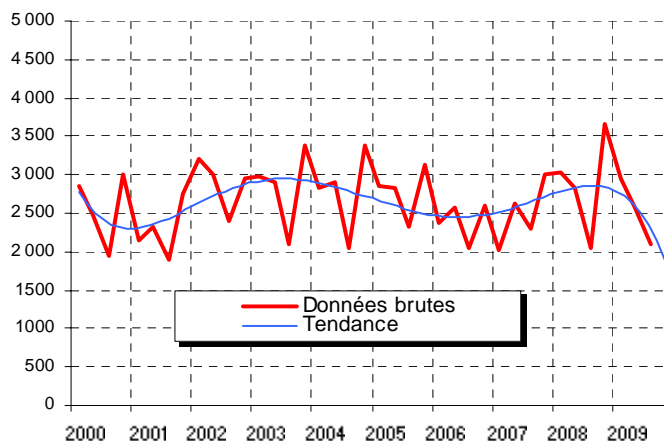
Les chiffres clés

Défaillances d'entreprises	3 ^e trimestre 2009	Données brutes
		Variation sur une année glissante (%) (1)
Ile-de-France	2 087	3,1
France métropolitaine	11 069	16,2

(1) Evolution entre les quatre derniers trimestres et les quatre trimestres précédents

Champ : activités marchandes hors agriculture
Source : BODACC

Défaillances d'entreprises sur 10 ans



Défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité

Secteurs d'activité	Données brutes						Variation sur une année glissante en % (2)
	2008		2009			Cumul sur un an (1)	
	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.		
Ile-de-France	2 052	3 649	2 957	2 572	2 087	11 265	3,1
Industrie	140	257	194	158	152	761	12,6
- dont industrie manufacturière	139	246	188	153	148	735	10,9
Construction	518	948	746	661	508	2 863	-3,4
Commerce, transports, hébergement et restauration	682	1 205	978	911	681	3 775	2,7
- Commerce-réparation	439	843	622	579	443	2 487	0,8
- Transports	84	126	145	124	86	481	19,7
- Hébergement et restauration	159	236	211	208	152	807	0,1
Information et communication	116	213	164	150	142	669	6,0
Activités financières	19	28	23	48	45	144	69,4
Activités immobilières	51	126	108	86	69	389	39,9
Activités de services	406	605	523	393	347	1 868	0,3
Enseignement, santé, action sociale	46	81	67	37	53	238	-18,2
Autres activités de services	74	186	154	128	90	558	22,1
France métropolitaine	9 964	15 218	14 221	13 220	11 069	53 728	16,2

(1) Somme des 4 derniers trimestres

(2) Evolution entre les 4 derniers trimestres et les 4 trimestres précédents

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : BODACC

Défaillances d'entreprises selon les départements

Départements	Données brutes						Variation sur une année glissante en % (2)
	2008		2009			cumul sur un an (1)	
	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim		
Paris	615	1 432	995	653	438	3 518	-7,2
Hauts-de-Seine	224	321	322	309	240	1 192	-0,1
Seine-Saint-Denis	238	554	337	363	366	1 620	0,1
Val-de-Marne	167	301	264	284	231	1 080	15,9
Seine-et-Marne	221	271	253	225	195	944	6,8
Yvelines	190	218	287	235	235	975	15,7
Essonne	185	246	237	225	179	887	18,4
Val-d'Oise	212	306	262	278	203	1 049	15,0
Ile-de-France	2 052	3 649	2 957	2 572	2 087	11 265	3,1

(1) Somme des 4 derniers trimestres

(2) Evolution entre les 4 derniers trimestres et les 4 trimestres précédents

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : BODACC

METHODOLOGIE :

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue de ces procédures.

La notion de défaillance est différente de celle, plus large de cessation qui correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Une cessation est consécutive à la mort « naturelle » d'une entreprise quand le chef d'entreprise prend l'initiative de cesser son activité.

Sources : les statistiques de défaillances proviennent du BODACC (Bulletin Officiel d'Annonces Civiles et Commerciales), qui publie tous les mois les jugements intervenus au cours des mois précédents. Des aléas techniques peuvent faire varier considérablement le volume des publications (vacances, grèves, rattrapages ...). Compte tenu du décalage entre la date du jugement et celle de la publication, il faut attendre environ six mois pour que la statistique à la date du jugement soit pratiquement définitive. Les données utilisées dans ce document sont celles en date de publication.

Champ des données : afin d'harmoniser les séries des créations et des défaillances d'entreprises, le champ des défaillances a été élargi au secteur financier et aux activités de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (inclus dans le secteur tertiaire). La série des défaillances a été recalculée depuis 1993 avec le nouveau champ élargi. Dorénavant, les séries de défaillances couvrent l'ensemble des secteurs d'activités marchandes, hors agriculture.